

APOLOGÉTIQUE

Nature et Objet
Les signes de crédibilité
Méthodes traditionnelle et d'immanence

par

AUGUSTE-ALEXIS GOUPIL, S. J.

Nouvelle édition
à partir de la troisième édition revue et corrigée de 1937

Éditions Saint-Remi

– 2017 –

Nihil obstat :
Georges COUHTADE, S. J.,
Lector theologiae.
Lutetiae Parisiorum, die 30a junii 1937.

Imprimatur :
Laval, 10 juillet 1937.
L. BOSSUET.
vicaire général.



Du même auteur aux ESR :

LA VRAIE RELIGION, 175 p., 15 €

L'ÉGLISE. Institution – Constitution – Pouvoir, 174 p., 15 €

APOLOGÉTIQUE, 175 p., 15 €

PRÉFACE

Les anciennes Théologies ne contenaient pas de *Traité d'Apologétique*. Des manuels importants et assez récents, tels celui de *Pesch*, n'ont pas non plus ce Traité. C'est que l'Apologétique ne fait pas partie à proprement parler de la Théologie. Les principes de ces deux sciences sont différents. La Théologie a pour principes les vérités révélées, acceptées par la foi sur l'autorité de Dieu. L'Apologétique a pour point de départ des vérités connues par la raison et tirées de la philosophie et de l'histoire. Toutefois, l'Apologétique se ramène à la Théologie : et parce qu'elle est tout entière ordonnée à préparer la foi, et parce qu'elle se fait sous la direction de la foi, et parce qu'elle ne peut s'achever que sous la lumière de la grâce. Si elle n'est pas comprise dans l'enceinte du palais de la Théologie, du moins elle est l'avenue qui y mène.

C'est pourquoi il m'a paru bon d'ajouter à l'œuvre théologique que j'ai déjà publiée ce Traité préliminaire. Moins utile quand la foi était connue et admise par l'ensemble des esprits, l'Apologétique est devenue nécessaire quand les fondements de la foi ont été sapés, quand les conditions de l'acte de foi ont été méconnues, quand la démonstration chrétienne a été compromise par des méthodes ou fausses ou dangereuses, quand la notion même de foi a été pervertie. La vraie Apologétique qui répare et rétablit le chemin vers la foi mérite donc une diligente attention.

D'ailleurs, qu'on ne s'y méprenne pas, *l'objet de ce Traité* n'est pas celui que considèrent la plupart des manuels d'apologétique, sortes d'encyclopédies de toutes les connaissances ayant quelque rapport à la foi, ou, plus souvent encore, réfutations des objections de toute nature contre la foi. Ces manuels sont utiles, le travail qu'ils font est bon, mais ce n'est pas ici le nôtre.

L'objet formel de l'Apologétique, c'est la *démonstration de la crédibilité de la foi* ; c'est d'établir, non pas même s'il y a une religion révélée ni quelle elle est, mais comment peut et doit être faite la recherche et la preuve de cette religion ; c'est de montrer à quelles conditions il sera sage et raisonnable de croire, à quels signes on reconnaîtra la révélation. L'Apologétique est la science de la bonne méthode pour arriver à la foi, pour conduire du moins l'âme bien disposée à cette conclusion : il est sage, il est raisonnable de croire cette doctrine.

Nous avons dû montrer au cours de cette étude, comment et combien de bons esprits ont erré dans la recherche du vrai chemin. Souvent leurs intentions étaient excellentes, mais leur philosophie mauvaise. Surtout, ils oubliaient d'écouter le guide autorisé et expérimenté, l'Église, qui seule pouvait leur montrer « la route royale qu'ont tracée les Saints Pères et l'universelle Tradition pour l'exposé et la défense des vérités de la foi » (Grégoire XVI, Bref *Dum acerbissimas*, sept. 1835).

La justice et la reconnaissance me font un très agréable devoir de déclarer ici l'aide essentielle que j'ai trouvée, pour la composition et la rédaction de ce Traité, dans le Cours professé à l'Institut catholique de Paris par le R. P. Courtade. Si mon livre n'en reflète pas toutes les idées, il ne s'en est guère écarté et il lui doit certainement tout ce qu'il a de bon.

Paris, le 28 juin 1937,

en la fête du grand saint Irénée.

AUGUSTE-ALEXIS GOUPIL, s. J.

PRÉLIMINAIRES

1. Apologie, apologétique. — Le mot apologie, emprunté à la langue grecque, signifie défense, justification. Une apologie est un discours ou un écrit destiné à défendre, à justifier autrui ou soi-même. Platon a écrit une Apologie de Socrate et Newman une *Apologia pro vita sua*. Le mot, substantif et verbe, est employé dans le Nouveau Testament. On lit au livre des Actes 26 : « Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler en ta faveur. Alors Paul étendant la main se justifia (ἀπελογεῖτο) en ces termes. » Saint Pierre recommande aux chrétiens « d'être toujours prêts à fournir leur justification (πρὸς ἀπολογία) à tous ceux qui leur demandent la raison de leur espérance » (1 Pet. 3¹⁵).

Au sens chrétien, une apologie est donc un *plaidoyer en faveur de la religion*. C'est premièrement une *œuvre polémique* où l'on repousse les attaques des incrédules et l'on répond à leurs objections. C'est aussi une *œuvre constructive* qui s'efforce de prouver positivement la vérité de la religion chrétienne. Au 2nd siècle, les Pères de l'Église, qui pour cela portent le nom d'Apologues : *Quadratus, Aristide, Justin, Tatien, Athénagore, Théophile d'Antioche, Minucius Félix*, etc., se donnent pour tâche dans leurs Apologies de défendre les chrétiens des absurdes et abominables calomnies dont on les chargeait et aussi de démontrer la vérité du christianisme. Les Pères qui suivront, d'Irénée à *Augustin*, feront de même, et *saint Thomas d'Aquin* est apologue quand, dans la Somme contre les Gentils, il « résout les objections des adversaires » (I, 9), et « se propose de mettre en lumière, selon son pouvoir, la vérité que professe la foi catholique » (I, 2).

Apologétique. Une Apologie est donc un plaidoyer en faveur de la religion chrétienne, soit pour la venger des attaques, soit

pour justifier ses enseignements. Ces Apologies demeurent toujours *particulières*, défendant tantôt un dogme, tantôt un autre, telle, par exemple, l'étude apologétique sur le péché originel du *Père Le Bachelet*, tels encore les divers articles du Dictionnaire apologétique de la foi chrétienne par le *Père A. d'Als*. Lors même que ces exposés apologétiques embrassent l'ensemble du dogme, comme le font les Conférences du *Père Monsabré*, on y considère les dogmes un à un, successivement, selon ce qui est propre à chacun, et non d'ensemble ni sous le concept général de dogme chrétien comme tel. D'ordinaire aussi ces apologies revêtent une *forme* moins scientifique que littéraire, oratoire, voire populaire. Et comme très souvent elles s'adressent à des catégories déterminées de lecteurs et naissent en des circonstances spéciales, leur valeur n'est pas tant absolue que relative aux conditions de temps et de lieu où elles furent composées. Le Génie du Christianisme avec ses qualités et ses défauts offre un modèle de ce genre d'apologie.

A côté de ces Apologies particulières qui sont multiples, précédée et préparée par elles, se forme et apparaît l'Apologétique, qui est une *science* et qui est une. Celle-ci ne considère pas, ne justifie pas un dogme plus qu'un autre, elle s'occupe de tous en bloc. Elle établit par des arguments rigoureux que la doctrine catholique comme telle et considérée dans son ensemble est digne de croyance, c'est-à-dire peut et doit être admise sans danger d'erreur. « C'est donc une science des fondements de la vraie religion, une théorie des principes qui servent à établir la vérité de la révélation chrétienne » (*Maisonneuve*, art. Apologétique, dans le Dict. de Théol. cath., col. 1.514).

2. Dignité et utilité de l'Apologétique. — Puisqu'elle est une science et qui concerne la foi, l'Apologétique mérite de retenir l'attention de notre esprit. Son utilité, on peut dire sa nécessi-

té, nous la rendra plus recommandable encore. Le croyant le plus ferme peut être assailli par des doutes¹. La foi n'est pas, en effet, une vision de la vérité ; elle n'apaise donc pas le mouvement de recherche naturel à l'intelligence : « La recherche, dit *saint Thomas*, persiste touchant ce qu'elle croit, bien qu'elle y adhère très fortement. Pour ce qui la concerne, elle n'a pas satisfaction, elle n'est pas rendue à son terme propre, elle n'est « terminée » que du dehors. Aussi dit-on que l'intelligence du croyant est captive (2 Cor. 10⁵). C'est pourquoi encore peuvent s'élever, chez celui qui croit, des mouvements contraires à ce qu'il croit pourtant très fermement, mais dont il n'a ni l'évidence ni la science » (De Verit. q. 14, a. 1). L'Apologétique, qui établit nos raisons de croire et nous les fait voir, est donc nécessaire : « Celui qui croit, dit encore *saint Thomas*, ne croirait pas, s'il ne voyait que ce qu'il croit est digne de croyance a (2^a 2^{ac} q. 1, a. 4, ad 2^{um}).

D'autre part, l'état présent des esprits et la nature de la controverse religieuse actuelle montrent aussi la nécessité de l'Apologétique. La lutte n'est plus, du moins principalement, contre l'hérésie, mais contre l'incrédulité partout répandue. On ne s'en prend plus à tel ou tel dogme ; le naturalisme sape les fondements mêmes de la foi et nie jusqu'à la possibilité de la révélation. La notion véritable de foi est pervertie ; le surnaturel est repoussé au nom de la science et de la philosophie.

L'Apologétique et la conversion des âmes. N'allons pas toutefois nous imaginer que l'Apologétique, parce qu'elle démontre la crédibilité de la religion chrétienne, va nous livrer le secret de convertir les âmes. Autre chose est la théorie, autre la pratique. L'Apologétique est une science spéculative qui se ramène à la théologie dogmatique ; l'art de convertir les âmes est une science

¹ Voir **Les Vertus, tome II, La Foi**, p.18.

pratique qui se ramène à la théologie pastorale. La science de l'Apologétique étudie les preuves de crédibilité en elles-mêmes ; elle forge les armes. L'art de l'apologétique apprend à les manier ; il établit les règles à observer dans l'emploi apostolique des preuves ; il cherche comment il convient de proposer aux incroyants la démonstration catholique pour qu'ils en saisissent la force et en reconnaissent la vérité.

Même cette possession de l'art de l'apologétique ne suffit pas. La seule connaissance de la rhétorique, de la poétique, de l'art stratégique n'a jamais suffi à faire un orateur, un poète ni un stratège. A la connaissance des règles, il faut joindre une certaine expérience des hommes, de la vie. L'apologiste doit posséder la *vertu intellectuelle de prudence*, c'est-à-dire le don d'adapter les règles générales aux cas particuliers, d'appliquer les moyens abstraits à des cas concrets, de juger avec perspicacité ce qui convient à cet incroyant, dans ces circonstances et en ce moment.

Enfin, à ce travail si délicat de la conversion des âmes, il faut apporter les *vertus morales* de tout genre, celles qui touchent et gagnent le cœur des hommes : la bonté, la douceur, la patience, le dévouement ; celles surtout qui attirent la grâce de Dieu : la prière et la pénitence. A un prêtre qui se lamentait de ne pouvoir convertir sa paroisse, le Curé d'Ars répondait : « Avez-vous prié ; avez-vous pris la discipline ? » On se rappellera aussi que l'orgueil de l'homme demeure toujours capable de refuser la grâce et de fermer les yeux à la lumière. C'est Dieu qui juge cette incrédulité : « Celui qui croit [au Fils de Dieu] n'est pas jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Or, voici quel est le jugement : c'est que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises » (Jo. 3¹⁸⁻¹⁹).

3. L'Apologétique et la Théologie. — L'Apologétique, science qui démontre la crédibilité du christianisme, doit-elle être rangée au nombre des sciences théologiques ? Cette question a soulevé bien des controverses. Voici, semble-t-il, la réponse la plus satisfaisante.

a) *L'apologétique ne fait pas proprement partie de la théologie* ; elle en diffère même spécifiquement. En effet, la théologie a pour point de départ, pour principes, les vérités révélées, acceptées par la foi sur l'autorité de Dieu. De ces vérités, à l'aide du raisonnement, la théologie déduit les conclusions qui y sont contenues : « La raison humaine, dit *saint Thomas*, n'a point qualité pour prouver les articles de foi ; c'est par la révélation qu'elle les possède. Mais, partant de ces articles de foi, la théologie, à l'aide de la raison, argumente et démontre d'autres vérités » (1a q. 1, a. 8, ad 1^{um} et 2^{um}). L'apologétique a pour point de départ des vérités connues par la raison, non point tirées de la révélation, mais de la philosophie et de l'histoire, et par le raisonnement elle démontre la crédibilité de la foi.

b) Toutefois, *l'apologétique n'est pas une science philosophique, naturelle, mais une science sacrée*, intimement liée à la théologie. Elle est, en effet, tout entière ordonnée à la foi qu'elle doit fonder solidement elle se fait sous la direction de la foi, et, point très important, ne se peut achever que sous la lumière de la grâce. La raison seule n'y suffit pas. Vouloir faire comprendre la démonstration apologétique de la foi chrétienne à qui n'a pas le secours de la grâce, c'est vouloir faire lire et admirer une page de Bossuet à qui n'entend pas le français. Cette doctrine sera expliquée davantage plus loin ; rappelons seulement ici les paroles du *Concile du Vatican* : « Afin que l'hommage de notre foi fût raisonnable, Dieu a voulu joindre à la grâce intérieure de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir des faits divins et surtout les

miracles et les prophéties, qui montrent à l'évidence la toute-puissance et la science infinie de Dieu et sont donc des signes très certains de la révélation divine et appropriés à toutes les intelligences. » (Sess. 3. Const. de fide, ch. 3). Même pour faire attention comme il faut à la prédication de l'évangile la grâce de Dieu est nécessaire. C'est ce que nous enseignent les Actes des Apôtres : Paul, débarqué en Europe, prêche au petit groupe des Juifs et prosélytes de la ville de Philippiques : « Or, dans l'auditoire, était une femme nommée Lydie : c'était une marchande de pourpre, de la ville de Thyatire, craignant Dieu [c.-à-d. prosélyte], et le Seigneur lui ouvrit le cœur pour qu'elle fût attentive à ce que disait Paul » (16¹⁴). C'est Dieu qui ouvre le cœur, qui l'éclaire (Eph. 1¹⁸) et qui toujours a l'initiative de notre salut par la foi (2nd Conc. d'Orange, c. 5).

Apologétique, théologie fondamentale. Peut-on appeler l'Apologétique théologie fondamentale ? Là encore les avis sont opposés. *Kleutgen* repoussait nettement cette appellation, l'Apologétique n'étant point le fondement, mais seulement la condition préliminaire de la science théologique. La théologie est fondée sur la foi, et la foi elle-même s'appuie sur la Vérité première. La théologie demande ses principes à la foi, et nous ne croyons pas à cause des motifs de crédibilité fournis par l'Apologétique, mais à cause de l'autorité de Dieu qui révèle¹. Aussi d'autres théologiens ont-ils donné à l'Apologétique divers noms, tels que Prolégomènes, Propédeutique sacrée, Introduction à la théologie, Logique surnaturelle.

On peut toutefois accepter et même préférer l'appellation de *Théologie fondamentale*, pourvu qu'on l'entende bien. Le *Concile du Vatican* ne nous y autorise-t-il pas quand il appelle les motifs de

¹ Voir le *Traité des Vertus*, tome II, La Foi, spécialement p.53-65.

crédibilité « fondements de la foi » (loc. cit., ch. 3 et 4) ? C'est l'évidence de la crédibilité qui fait que ma foi est raisonnable et n'est pas une sottise crétulité. Assurément, c'est l'autorité divine qui seule motive mon acte de foi ; mais c'est l'évidence de crédibilité qui a mis mon esprit en face de cette autorité. L'Apologétique ne sera pas appelée la source d'où la Théologie découle, mais elle peut être dite le sol sur lequel elle est posée, le fondement qui la supporte.

4. Bref aperçu historique. — Il ne s'agit pas d'entreprendre une histoire de l'Apologétique, mais seulement de considérer les grandes lignes de cette histoire et d'en tracer les cadres. Elle peut se répartir en trois périodes : patristique, scolastique, moderne.

Le mot de *saint Ambroise* est connu : « C'est une coutume générale que, qui demande à être cru, doit lui-même fournir ses garanties » (In Luc 2¹⁹). On ne s'étonnera donc pas de voir l'Apologétique apparaître dès qu'est prêchée la foi.

L'Ancien Testament n'en est pas dépourvu : Moïse, les prophètes font de l'apologétique pour justifier leur mission, qu'ils prouvent par des miracles : « Et vous saurez que c'est Dieu qui m'a envoyé. » (Nomb. 16²⁸, Zach. 6¹⁵). Le Christ lui-même, qui se réclame de l'accomplissement des prophéties en sa personne, des miracles qu'il fait en preuve de sa mission : « Si je fais [les œuvres de mon Père], lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez du moins à mes œuvres » (Jo. 10³⁸), fait ainsi de l'apologétique. Les Apôtres suivirent et son exemple et sa méthode. Au livre des Actes, les discours de saint Pierre. (2,3), de saint Étienne (7), de saint Paul (28²³) sont des discours apologétiques, prouvant la mission divine de Jésus par sa résurrection et l'accomplissement des prophéties. Mais cette Apologétique est plutôt une expression naturelle, spontanée de l'esprit que

l'élaboration réfléchie, méthodique d'une science distincte et complète. Celle-ci ne sera constituée qu'après de longs efforts, au cours des siècles. C'est au XVIII^e siècle, et par nécessité de réfuter l'incrédulité agressive des philosophes rationalistes, que l'Apologétique se dégagera de la Théologie proprement dite. Le mouvement commencé alors s'est poursuivi pendant tout le XIX^e siècle et il n'est pas encore aujourd'hui achevé.

5. A. La période patristique. — *L'Épître* dite de Barnabé paraît être le plus ancien écrit apologétique chrétien. On n'en connaît ni l'auteur, ni la date ; peut-être la fin du I^{er} siècle, peut-être le premier tiers du IInd. C'est une homélie adressée aux chrétiens pour les mettre en garde contre la propagande judaïsante. L'auteur interprète au sens spirituel tout l'Ancien Testament et allégorise avec excès. Selon toute vraisemblance, c'est un Alexandrin.

En butte à la haine populaire qui les chargeait des crimes les plus odieux, aux persécutions des empereurs qui les considéraient comme dangereux pour l'État, les premiers chrétiens sentirent la nécessité d'éclairer l'opinion publique sur leur compte et de défendre leur religion. De là ces Apologies que nous avons déjà signalées (n. 1) *d'Aristide, de Justin, Tatien, Athénagore, Hermias, Tertullien*, etc. Ce sont surtout des œuvres polémiques, qui réfutent les calomnies contre les chrétiens et ne craignent pas de dénoncer les vices des païens, mais elles contiennent aussi des arguments positifs en faveur du christianisme. Elles en appellent principalement aux prophéties réalisées, mais aussi aux miracles physiques et moraux : excellence de la doctrine chrétienne, vie sainte des fidèles, héroïsme des martyrs. On peut déjà relever chez ces premiers apologistes deux attitudes très différentes à l'égard de la raison humaine, de la sagesse hellénique et de toute la culture

gréco-romaine. Les uns en font la satire, légèrement moqueuse, comme *Hermias*, âpre et violente, comme *Tatien* et *Tertullien*¹. Les autres au contraire, tels *Athénagore*, *Justin*, *Minucius Felix* s'efforcent d'annexer au christianisme tout ce que cette culture a de bon et font appel à la raison philosophique. Peut-être même certains accordent-ils trop au travail de la raison dans l'œuvre de la conversion ; aucun pourtant n'oublie que la grâce divine y est nécessaire. Ces deux tendances opposées à l'égard de la raison humaine se retrouveront perpétuellement en apologétique : Pascal en son temps représentera bien la première ; on connaît ses apostrophes : « Humiliez-vous, raison impuissante ; taisez-vous, nature imbécile ! » (Pensées, n. 434, éd^{on} Brunschvicg).

Au II^e siècle, ce n'est plus principalement à la foule, mais aux doctes que s'adresse la controverse ; aussi l'Apologétique se fait-elle plus méthodique, plus scientifique. Deux grands noms dominent cette époque, *Clément* et *Origène*. Ce sont deux *Alexandrins*, versés dans toute la philosophie grecque, et qui font tourner à la défense de la foi chrétienne tout ce qu'il y a de bien chez les Stoïciens, surtout chez Platon et les Platoniciens. La philosophie est pour eux un pédagogue qui conduit l'âme à la foi. Le *Protreptique* de Clément est une apologie pleine de finesse, et les *Stromates*, surtout la 6^e et la 7^e, exposent la pensée de l'auteur sur *la gnose*, c.-à-d. la haute connaissance religieuse chrétienne, qu'il compare à celle des païens très inférieure. Origène a repris cette théorie de son maître Clément et a exagéré, au détriment de la foi populaire, cette valeur de la théologie savante et de la spéculation métaphysique. L'illustre Maître du Didascalée a d'ailleurs su utiliser en

¹ Sur l'apologétique de Tertullien et en particulier son appel au témoignage de l'âme naturellement chrétienne, lire A. d'Alès, *La Théologie de Tertullien*, pp. 1-41.

faveur du christianisme tous les bons arguments apologétiques ; malheureusement il n'en a pas construit un corps de doctrine.

Les IV^e, V^e, VI^e siècles sont l'âge d'or patristique. Contre les Juifs, passés au second plan, surtout contre les païens les plus cultivés et habiles, un *Porphyre*, un *Julien l'Apostat*, la religion chrétienne possède d'excellents défenseurs : *Méthode*, *Lactance*, *Athanasie*, *Chrysostome*, *Ambroise*, *Prudence*, *Cyrille d'Alexandrie*, etc. Deux noms dominent les autres : *Eusèbe de Césarée* et principalement *Augustin*. Eusèbe († 340) n'est ni un esprit original ni un penseur profond, mais c'est un érudit prodigieux :- il a tout lu, il connaît tout et il sait admirablement mettre en œuvre ses connaissances. Comme il est le père de l'histoire ecclésiastique, on peut aussi l'appeler le père de la science Apologétique. Non qu'il y apporte des éléments nouveaux, mais le premier il a écrit des livres pour démontrer méthodiquement le caractère raisonnable de la foi. Sa *Préparation évangélique* et la *Démonstration évangélique* qui la complète sont des œuvres remarquables par la méthode et la rigueur. A saint Augustin on doit surtout d'avoir mis en lumière certains grands principes et ouvert des voies qu'a utilisées toute l'apologétique postérieure et surtout moderne. C'est de lui que, sont par exemple ces grandes vues : pour discerner la vérité de la foi, il faut préalablement la bonne disposition d'un cœur pur, laquelle procède à la fois de la grâce divine et de la liberté de l'homme ; l'utilité de la foi, et même la nécessité pratique de la foi devient un argument de la vérité de la foi : vue remarquable où Augustin a devancé les modernes, sans donner pourtant dans le pragmatisme ; — l'Église porte en elle-même la marque de son autorité divine ; doctrine qu'a reprise et sanctionnée le Concile du Vatican. (Const. de fide, ch. 3) ; — le Christ est le centre et le sommet de l'Histoire universelle ; idée reprise par *Bossuet* dans son célèbre *Discours sur l'Hist. univ.* ; — si l'on songe que le gouver-

nement des hommes et du monde est régi par la Providence, beaucoup de preuves de la religion, d'elles-mêmes simplement probables, acquièrent de ce fait une force strictement démonstrative. Dieu, en effet, n'a pu permettre qu'une religion qui apparaît déjà sérieusement probable, ne soit pas vraie. *Newman* a mis en valeur cette considération augustinienne.

Nommons encore à cette époque *Théodoret de Cyr* et son apologie : Guérison des maladies païennes, où le zélé évêque montre que seule la vraie foi a une valeur de vie morale.

Aux siècles suivants, les invasions barbares, les agitations politiques entravent, si même elles ne ruinent le goût et la possibilité de l'étude. Signalons toutefois de *saint Jean Damascène*

(† 749) le Dialogue entre un chrétien et un sarrasin.

6. B. La période scolastique. — Nous y distinguerons quatre moments : les précurseurs, l'âge d'or, le déclin, et le renouveau.

1. Les précurseurs. Au XII^e siècle, alors que la scolastique fait ses premiers pas, les Docteurs se préoccupent davantage de comprendre les vérités de la foi que d'en établir le bien fondé : la foi est en possession indiscutée ; le besoin d'une apologétique se fait peu sentir. Toutefois, on pourrait glaner quelques indications utiles chez *saint Anselme*, *Pierre Lombard*. Mais chez beaucoup de Docteurs de cette époque, les rapports de la raison et de la foi ne sont pas nettement établis. Un grand nombre confond l'objet de la foi avec celui de la raison et mêle ainsi la théologie et la philosophie. *Alexandre de Halès* distingue une double foi : naturelle et surnaturelle ; la foi naturelle introduit la foi surnaturelle, « comme

l'aiguille, dit-il, introduit le fil », ce qui entendu rigoureusement serait hérétique (T. ¹, 853⁵).

2. L'âge d'or. Le progrès de la théologie amène le progrès de l'apologétique. Cependant, pour la raison indiquée ci-dessus, les théologiens ne sentent pas le besoin de traiter ex professo de la vraie religion. Sans doute, dans la Somme contre les Gentils, *saint Thomas* démontre philosophiquement les vérités religieuses naturelles ; il résout les objections contre la foi et, pour éclairer les mystères, il recueille les analogies prises de l'ordre naturel. Mais il n'institue pas proprement une enquête sur les motifs de crédibilité. Nous trouverons toutefois dispersés çà et là dans les œuvres du grand Docteur, et spécialement dans la Somme théologique (2^a 2^{ae}, quaest. 1-17), tous les principes nécessaires et presque tous les éléments de notre traité. En particulier, là où saint Thomas étudie ce qu'est croire (voir aussi le *De Verit.* q, 14), il marque avec soin le rôle de la grâce et celui de la raison, et d'où vient que l'assentiment de foi est surnaturel, libre et raisonnable ².

3. Le déclin. Les XIV^e et XV^e siècles sont des siècles de déclin pour la philosophie et la théologie scolastiques. La notion de foi est déformée. *Guillaume d'Ockam* († 1349) ayant renouvelé les erreurs du Nominalisme réduit logiquement la foi à n'être plus qu'une opinion probable. L'anglais *Robert Holkott*, O. P. († 1349), probablement occamiste et certainement déterministe, nie que la foi soit libre. *Raymond Lulle*.(† 1315) et *Marsile Ficin* († 1499) semblent bien avoir estimé que la foi fondée sur le témoignage n'est nécessaire qu'aux illettrés. Une seule belle œuvre apologétique est

¹ Par ce sigle T, on désignera le recueil du Père F. Cavallera, S.J., *Thesaurus Doctrinae catholicae*, Paris Beauchesne.

² Voir le *Traité des Vertus*, tome II, *La Foi* ; et spécialement sur la notion de foi, d'après saint Thomas, les pages 15-19.

à signaler pendant cette stérile époque, c'est le « Triomphe de la croix » du célèbre dominicain *Jérôme Savonarole* († 1498).

4. Le nouveau. Les XVI^e et XVII^e siècles virent un magnifique renouveau de la Scolastique. Les erreurs des *Réformateurs* amenèrent les théologiens qui suivirent le *Concile de Trente* à scruter attentivement tous les problèmes apologetiques posés par la notion de foi : nature et analyse de la foi, préliminaires de la foi. *Banez*, *Suarez*, *Lugo*, les « *Salmanticenses* » étudient dans le traité de la foi les motifs de crédibilité qui font l'adhésion de foi raisonnable et prudente. L'Apologétique tire aussi des secours du renouveau des études scripturaires avec *Maldonat* et *Richard Simon*, et des travaux patristiques de *Petau* et *Thomassin*. Il faut enfin nommer en France au XVII^e siècle quatre apologistes éminents : *Huet*, évêque d'Avranches, avec sa *Démonstration évangélique* (1679) ; *Bossuet* et le *Discours sur l'Histoire universelle* (1681) ; *Fénelon* : *Lettres sur divers sujets de religion* (1706) ; *Bernard Lami* : *Démonstration de la vérité et de la sainteté morale chrétienne* (1706-1711). Ce ne sont pas là des œuvres scolastiques ; toutefois par la doctrine traditionnelle elles méritent d'être rattachées à l'École dont elles ne s'écartent pas.

7. C La période moderne. — Le XVIII^e siècle voit *le triomphe de l'incrédulité*. Une vague immense de naturalisme et de rationalisme menace d'emporter tous les esprits. La religion révélée est attaquée de toutes parts. Si le déisme et le spiritualisme subsistent encore, ils seront au XIX^e siècle balayés par l'athéisme, le matérialisme, le positivisme, toutes les erreurs et jusqu'au fond.

Les causes de cette révolution intellectuelle antireligieuse sont faciles à nommer. *Le nominalisme* en philosophie avait peu à peu sapé la certitude et frayé la voie au scepticisme. *L'humanisme païen*, avec son culte exclusif de l'antiquité grecque et latine, faisait délaisser

la « barbarie » scolastique. Par le principe du libre examen, le *protestantisme* ruinait toute autorité doctrinale et menait à la négation universelle. Le *cartésianisme* lui-même, sans doute contre l'intention de Descartes mais efficacement, engendrait le mépris de la tradition doctrinale et de la philosophie scolastique pour aboutir à un idéalisme destructeur. Enfin, *la sécularisation des sciences*, juste et légitime en soi, ne laissait pas que de se révéler dangereuse et hostile à l'antique religion. Résumons d'abord le mouvement antireligieux, nous verrons ensuite la défense catholique.

1. Le mouvement antireligieux. C'est en Angleterre que naît le mouvement antireligieux du *18^e siècle*, Le déisme rationaliste envahit les classes cultivées de la société anglaise. De là, *Voltaire* le fera passer en France. Réduits au silence sous le règne de Louis XIV, les « libertins » délivrés de toute contrainte par la Régence se permettent toutes les audaces. Le flot d'impiété passe en Allemagne où il se grossit du radicalisme biblique. Retour inouï des choses : la Bible exaltée à l'excès par Luther et opposée à l'Église est rabaissée au rang des livres profanes et déchirée par le rationalisme des Universités ! Chez les philosophes, s'étale l'anarchie de toutes les opinions ; on glisse jusqu'au matérialisme. Le droit de tout penser, le droit de publier tout ce qu'on pense est considéré comme un droit essentiel et universel.

Au 19^e siècle, à part quelques philosophes éclectiques qui demeurent spiritualistes, l'ensemble de la philosophie rationaliste se rallie soit au criticisme de *Kant*, soit au positivisme de *Comte*. Un certain nombre de savants physiciens font profession d'athéisme.

2. La défense catholique. Il nous faut reconnaître que le développement de cette défense ne répondit pas d'abord aux besoins de la foi en danger. *Les causes de cette insuffisance* et de ce désarroi furent : *le Jansénisme* qui, par les querelles mesquines et har-

celantes suscitées au sein de l'Église, usa sans profit les forces des meilleurs théologiens ; *la ruine des Universités catholiques* emportées par la Révolution française ; *l'abandon de la forte philosophie scolastique* par le clergé catholique. Ce n'est que vers 1850 que se dessinent de timides essais de restauration.

Cependant les défenseurs, et quelques-uns de valeur, ne manquèrent pas totalement à l'Église. La nécessité même de répondre aux attaques nouvelles obligea les catholiques à s'adonner plus instamment aux sciences physiques, historiques, bibliques. L'Apologétique enfin fut constituée en science autonome, distincte de la théologie, et dont l'objet est d'établir les fondements de la foi. Trois époques :

a) Au 18^e siècle, les théologiens commencèrent à composer des traités *De la Vraie religion*. Quelques noms plus remarquables doivent être conservés : *Amort*, *Demonstratio critica religionis christianae* (1744) ; à cet ouvrage de très grande valeur, Newman a beaucoup emprunté. *Gotti*, en 1750, publie sa *Veritas Religionis christianae*. Nommons encore l'irlandais *Hooke* qui professa à Paris et publia en 1752 ses *Principia Religionis*, enfin le savant *L. Bailly* dont les ouvrages théologiques furent pendant plus de cinquante ans le manuel du clergé français. Son *De vera Religione* est de 1785. Bailly est un remarquable théologien, malheureusement teinté de gallicanisme. Devant les attaques radicales des incrédules, on vit alors certains théologiens protestants oublier leurs préventions envers l'Église romaine et unir leurs efforts à ceux des catholiques pour repousser les ennemis de la révélation. Citons par exemple, en Angleterre, *J. Butler et W. Paley* ; en Allemagne, *Leibnitz, Lilienthal, Rosenmüller*.

b) Au 19^e siècle, l'Apologétique occupe une large place dans la littérature religieuse. Non seulement les hommes d'Église, mais les laïques eux-mêmes y travaillent. On y emploie non seulement

la méthode traditionnelle, solide, nécessairement un peu froide et terne de « l'École », mais encore toutes les ressources de la psychologie, tous les attraits de l'éloquence, du style, voire de la poésie.

Dans l'École, les efforts des théologiens s'appliquent à bien déterminer ce qu'est la foi. Ils s'appuient sur les principes métaphysiques certains, qu'ils reprennent aux grands Docteurs du XIII^e siècle et surtout à saint. Thomas. Leur but est d'établir une démonstration proprement dite de la révélation, et leur préférence va aux critères externes, miracles et prophéties, plus qu'aux critères internes.

Hors de l'École, nous assistons à un effort très curieux pour renouveler et moderniser les méthodes d'apologétique. Cet effort est inspiré par des motifs bien divers et se termine à des résultats discutables. Ces tentatives nouvelles viennent chez les uns de l'ignorance et même du mépris de la scolastique. Influencés plus que de raison par la philosophie moderne, ils veulent l'utiliser à la défense de leur religion. D'autres estiment que l'apologétique traditionnelle n'est plus acceptable aux esprits modernes, et qu'il faut chercher d'autres voies. Très différents les uns des autres, ils s'accordent cependant sur un point : c'est qu'il s'agit moins de démontrer la vérité de la foi, que d'amener à l'assentiment de foi ; c'est donc moins à la raison théorique qu'il convient de faire appel, qu'au cœur, au sentiment, à la raison pratique ; c'est qu'il importe moins d'argumenter que d'encourager. Les motifs de croire, ils les découvrent non pas tant hors de l'homme et par exemple dans les miracles du Christ, que dans l'homme même et dans sa conscience. Tout ce travail a certainement produit quelques résultats excellents ; il a aussi enfanté malheureusement quelques erreurs, et dans la moisson nouvelle il n'est pas toujours aisé de séparer le bon grain de l'ivraie.

De cette moderne Apologétique, *Pascal* a été le précurseur et c'est de lui, des Pensées qu'elle s'inspire. Pascal était mort en 1662 ; les Pensées ne furent imprimées qu'en 1669 et publiées en 1670. C'étaient des notes, des fragments d'étendue très variable, souvent sans lien et sans plan certain. Pascal ne semble pas avoir arrêté le plan de son Apologétique ; il faut nous résigner à ne pas le découvrir. Lui-même cependant a donné cette indication : « Les hommes ont mépris pour la religion ; ils en ont haine, et peur qu'elle soit vraie. Pour guérir cela, il faut commencer par montrer que la religion n'est point contraire à la raison ; vénérable, en donner le respect ; la rendre ensuite aimable, faire souhaiter aux bons qu'elle fût vraie ; et puis montrer qu'elle est vraie » (Éd^{on} Brunschvicg, n. 187). D'où nous voyons que si Pascal prend d'abord soin de disposer l'esprit de l'incroyant par de bons désirs, il juge pourtant nécessaire de démontrer la vérité de la foi. La foi salutaire et inébranlablement certaine requiert préalablement l'intuition d'un cœur illuminé par l'Esprit-Saint ; mais la raison doit frayer le chemin et elle reconnaît clairement la vérité de la foi, à moins qu'elle ne soit offusquée par les passions de la chair ou la mauvaise volonté. D'eux-mêmes, les arguments de crédibilité sont invincibles. Ces arguments que Pascal propose sont les mêmes que proposent les théologiens, mais il a une nouvelle façon de les présenter. Il demande qu'on commence par se connaître soi-même, non point abstraitement, théoriquement, mais concrètement et pratiquement. Alors, quand l'homme aura reconnu ce qu'il est, et sa misère et sa grandeur, les arguments exerceront leur puissance et seront efficaces. Et quand la foi aura été reçue, pour qu'elle enfonce en l'esprit de solides racines, il faut « la coutume », et « la machine »,...c'est-à-dire la coopération des pratiques propres à dompter le corps et les passions (Voir Pensées, éd^{on} Brunschvicg, nn. 233, 246-252).

Énumérons quelques-uns des apologistes les plus célèbres du XIX^e siècle. Dès le début du siècle, en 1802, *Chateaubriand* publie le *Génie du Christianisme* où il met en un relief saisissant la beauté excellente de la religion révélée. On sait le succès éclatant de cet ouvrage et l'influence favorable qu'il exerça sur les esprits. Toutefois, il ne faudrait pas chercher dans ce livre une rigoureuse exactitude doctrinale. En 1817, *Lamennais* commence à publier son *Essai sur l'Indifférence*, dont le premier volume fut reçu avec un applaudissement unanime. Voici en résumé la marche de son apologétique : la société est nécessaire à l'homme et la religion est nécessaire à la société ; or, chez tous les peuples et dans tous les temps, il n'y a jamais eu en réalité, bien que sous des apparences diverses, qu'une religion substantiellement identique, et cette unique religion, c'est dans son fond la religion chrétienne. On voit aisément combien est risquée cette argumentation. Afin de la justifier, Lamennais sera amené à toutes les erreurs du *Traditionnalisme* et du *Fidéisme*. *Lacordaire*, dans les célèbres Conférences de Notre-Dame, 1835-1836 et 1843-1851, présenta avec une magnifique éloquence et une sûre doctrine le grand argument apologétique qui découle du fait de l'Église. *John-Henry Newman* est tout Anglais, avec son sens aigu des réalités. Ses ouvrages principaux, sur le point qui nous occupe, sont l'*Essai sur le développement de la doctrine chrétienne* (1845) et la *Grammaire de l'assentiment* (1878). Voici sa méthode : de l'accord de la religion avec la loi de la conscience, et aussi de l'histoire de la religion naissent de nombreuses probabilités en sa faveur ; puis de la *convergence* des probabilités (ce qui n'est pas la même chose qu'un simple amas) naît la certitude. Pour Newman, la conclusion ne sort pas des prémisses par voie de déduction, mais elle s'y surajoute grâce à une sorte de sens conclusif, ce qu'il appelle « *illative sense* ». Le sens illatif, l'illation n'est ni l'induction, ni la déduction ; il repose sur du

concret ; par lui on passe du fait au fait. Dans cette méthode de raisonnement, les prémisses ne contiennent pas la conclusion ; elles servent comme d'un tremplin pour bondir à la conclusion, qui n'y est pas strictement contenue, mais qu'elles suggèrent. Newman dira lui-même : « Avant de croire, l'assentiment de foi est un risque ; après, c'est une lumière. » On voit combien cette logique, un peu déconcertante, tient de la pensée et de la méthode pascalienne. *F. Ozanam* (1813-1853) est un historien, et qui fait servir l'histoire à l'apologétique. L'histoire lui montre dans l'Église la grande bienfaitrice des sociétés humaines, auxquelles l'incrédulité n'a apporté que des maux. La religion qu'elle prêche l'emporte sur toutes les autres ; c'est donc elle qui est la vérité. Et d'ailleurs, l'expérience intime confirme le témoignage de l'histoire : l'entrée dans l'Église, la foi et la pratique chrétiennes apportent à l'âme une lumière incomparable. C'est encore au fait de l'Église et aux aspirations de l'âme que fait appel le savant *Cardinal Dechamps* (1810-1883), archevêque de Malines, pour fonder sa *Démonstration catholique* : « Il n'y a, écrit-il, que deux faits à vérifier : l'un en vous, l'autre hors de vous ; ils se recherchent pour s'embrasser, et de tous les deux, le témoin, c'est vous-même. » Le fait intérieur, c'est le besoin d'un secours pour atteindre notre destinée ; le fait extérieur, c'est l'Église qui nous offre ce secours.

On peut nommer encore, parmi les apologistes au 19^e siècle, *Augustin Thierry*, *Champagny*, *Gratry*, *Mgr Bougaud*, qui, dans *Le Christianisme et les temps présents* (1872), s'applique à montrer l'harmonie de la religion catholique avec les aspirations de la nature humaine. Cet ouvrage est une excellente préparation à la foi ; on n'oserait dire qu'il en est une démonstration probante. Reprenant l'idée du cardinal Dechamps, *Ollé-Laprune* prouve la vérité de la religion catholique par la conciliation qu'elle sait établir entre

les aspirations humaines intimes et les faits extérieurs, entre les exigences de l'individu et celles de la société, entre le monde spirituel et le monde matériel. *F. Brunetière* insiste sur la nécessité de la religion et de la religion catholique pour la morale et la société. Malheureusement, il se fait de la croyance une idée erronée. C'est d'ailleurs un défaut assez commun aux apologistes de cette période de faire place dans l'apologétique à un élément irrationnel.

Même alors, il se rencontra pourtant des apologistes bien « modernes », bien au courant de la philosophie « moderne », nullement détracteurs de leur temps, et qui surent à la fois échapper aux déviations des tendances nouvelles et revendiquer en apologétique les droits de la raison. Il était à craindre, en effet, que par une apologétique trop exclusivement sentimentale ou sociale, par l'exploitation de ces « raisons que la raison ne connaît pas », bien loin d'attirer à la foi les incroyants, on ne les fit s'en détourner avec mépris ¹. Le plus illustre, de ces solides apologistes fut *Mgr d'Hulst*, dont les Conférences de Notre-Dame (1891-1896), goûtées par l'élite des esprits, méritent l'admiration.

Note. Il est juste de remarquer qu'au 19^e siècle se trouvèrent chez les Protestants orthodoxes des apologistes de valeur pour défendre contre l'incrédulité la religion révélée, la divinité du Christ : *Tholuck*, *Delitzsch*, *Baumstark*, en Allemagne ; *Fisher*, *Light foot*, *Murray*, en Angleterre ; *Vinet*, *Jalaguier*, *Guizot*, en France. Mais les Protestants libéraux, à la remorque de *Kant* et surtout de *Schleiermacher*, adoptent le sentimentalisme religieux et glissent dans le rationalisme.

¹ Certaines de ces apologies donnaient parfois l'impression que la « mentalité d'un croyant égale la mentalité d'un enfant de moins de treize ans » (*L. Brunschwig*)

c) *C'est à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci* que se posa enfin expressément la « question apologétique ». Que doit être l'apologétique ; quelle en est la fin, la nature, l'objet, la méthode ? Théologiens scolastiques et philosophes opposés à la scolastique s'affrontèrent dans ces débats.

Les théologiens, représentés principalement par *les Pères Le Ba-chelet*, S. J., *De l'apologétique traditionnelle et moderne* (1897), *Gardeil*, O. P., *La crédibilité et l'apologétique* (1908), *A. de Poulpiquet*, O. P., *L'objet intégral de l'apologétique* (1912), déclaraient qu'il fallait maintenir l'antique apologétique, qui est traditionnelle et vraie, tout en travaillant à la perfectionner. Les philosophes au contraire, tels *Fonsegrive*, *Denis*, *Laberthonnière*, *Albert Le Roy*, prétendaient qu'il fallait la renouveler et la reconstruire depuis le fondement ; l'antique philosophie intellectualiste et donc extrinséciste ne lui en ayant fourni qu'un ruineux, inacceptable. *M. Blondel*, qu'il faut bien distinguer de ses disciples, prôna *la méthode apologétique d'immanence* dont il donna avec éclat la théorie et le modèle dans sa thèse célèbre *L'Action* (1893) et la « Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique » (*Annales de phil. chrét.*, 1896).

L'encyclique *Pascendi* (T. 181) expose, réfute et condamne le système apologétique *moderniste*, qui, sous couleur d'apologie, ruine toute la foi chrétienne.

d) *De nos jours*, on remarque les tendances suivantes. Certains apologistes s'efforcent d'unir à l'esprit de tradition et à la valeur théologique une science étendue et solide. Tels se montrent *L. de Grandmaison*, *Lepin*, *Pinard de la Boullaye*. Il y a encore des partisans de la « méthode moderne », tant prônée il y a quarante ou cinquante années ; mais ils n'affichent plus tant d'opposition à la méthode traditionnelle ; et d'ailleurs, ils s'occupent moins de faire de l'apologétique que de faire la théorie de l'apologétique ! Enfin,

quelques « Jeunes » ne se gênent pas pour attaquer vivement cette « méthode moderne », qu'ils déclarent démodée, irréaliste, byzantine ! Pourquoi, disent-ils, s'embarrasser dans les liens d'une dialectique subtile ? Ce qui importe, c'est l'action ; c'est de délivrer l'incroyant des préjugés qui le rendent hostile à l'Église, et de nous délivrer nous-mêmes de nos préjugés non moins faux contre lui !

8. *Objet et division de ce Traité.* — Nous ne cherchons pas dans ce Traité s'il y a une religion révélée ni quelle elle est ; nous ne prouvons pas que la doctrine professée par l'Église catholique est vraiment révélée et doit être crue : c'est là l'objet du *Traité de la Vraie Religion*. Nous établissons ici préliminairement comment peut et doit être faite cette recherche et cette preuve. Nous essayons de déterminer quel est l'objet propre et la nature de l'apologétique, la méthode qu'elle doit suivre, et à quels genres de critères se reconnaîtra la vraie religion. Pour avoir voulu, en effet, défendre la foi chrétienne par des moyens mal choisis, des hommes, animés pourtant des meilleures intentions, tels que *Hermès, Günther, Lamennais, Laberthonnière*, ont lamentablement échoué et compromis cette foi.

C'est à l'Église elle-même que nous demanderons la route à suivre ; c'est sous sa direction que nous entreprendrons notre étude. Sans doute, en matière apologétique, l'Église laisse libres bien des opinions. Toutefois, elle s'est prononcée aussi, et par son magistère solennel, sur bien des points. De l'apologétique, elle a posé les principes généraux et dessiné les lignes essentielles. Comment d'ailleurs s'en étonner ? La vérité de la doctrine catholique ne doit-elle pas être démontrée comme le Christ et l'Église prescrivent de le faire ? N'est-ce pas la foi qui mène au salut, et dont l'Église est la dépositaire et la gardienne, qu'il s'agit de pré-

senter ? Au surplus, qu'on se rassure, il n'y a là aucun cercle vicieux. Pour prouver la vérité de la foi chrétienne, nous ne demandons pas à la foi chrétienne de nous imposer ses définitions. C'est l'Église qui nous apprend où se trouvent les arguments probants ; mais ces arguments tiennent d'eux-mêmes leur valeur probante, et je la vois sans qu'on me l'impose. En écoutant l'Église, j'agis comme le voyageur avisé qui interroge un guide pour savoir le bon chemin, celui qui mène à un beau point de vue. C'est sur la foi de cette indication que je prends le chemin, mais c'est par mes yeux, que je découvre et contemple le spectacle.

Division. Le Traité se divise en cinq chapitres : I. Objet de l'apologétique ; II. La lumière de la grâce nécessaire pour comprendre la démonstration apologétique ; III. Les preuves de crédibilité ; IV. Méthode ascendante et descendante ; V. Du doute méthodique initial.

CHAPITRE PREMIER

L'objet de l'apologétique.

Division du chapitre. — Nous le partagerons en trois sections : I. L'objet essentiel de l'apologétique : la foi est croyable, ou crédibilité évidente de la foi. — II. L'objet secondaire : la foi est désirable, ou amabilité et utilité de la foi. — III. Faux objets de l'apologétique.

Ière Section. — Objet essentiel de l'apologétique : la crédibilité évidente de la foi.

9. Notions préliminaires. L'évidence. — *Voir, vision* se disent immédiatement et proprement de l'opération du sens : « Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu, ce qu'on appelle vu. » (*Molière, Le Tartufe, V, 3*). C'est par figure, par métaphore que ces mots désignent l'opération de l'intelligence : « Qu'ont-ils vu, ces rares génies, qu'ont-ils vu de plus que les autres ? » (*Bossuet, Orais. fun. d'Anne de Gonzague*). *Est évident* ce qui s'offre à la saisie, à la compréhension immédiate de l'esprit, ce qui par soi-même se fait connaître à l'intelligence.

L'évidence est une propriété de l'objet, c'est *la clarté de l'objet*, c'est l'intelligibilité de l'être qui se manifeste à la faculté de connaître. Or, tout ce qui est, tout ce qui a « raison d'être » est de soi intelligible, et donc peut être évident. Mais cela ne veut pas dire que tout ce qui est intelligible le soit à tout esprit. De soi-même, toute lumière est visible, mais elle n'est pas visible à tout œil : la lumière du soleil n'est pas visible à l'œil de la chouette parce que cet œil n'y est pas proportionné. De même, il faut que l'intelligible soit proportionné à la capacité, à la nature de

l'intellect ¹, à son degré d'immatérialité. Deux conditions sont requises pour l'évidence : l'une du côté de l'objet, qui doit être présent à l'intelligence par soi-même ou par son image ; l'autre du côté du sujet, de la faculté, à savoir la lumière intellectuelle par où l'objet présent est éclairé ².

10. Évidence intrinsèque et extrinsèque. — L'évidence est intrinsèque ou extrinsèque.

1° **Il y a évidence intrinsèque** ou *évidence de la vérité*, quand la vérité même de l'objet proposé apparaît à l'esprit, est vue par lui. Ainsi, dans cette proposition : Dieu est bon, la convenance du sujet et de l'attribut, la vérité interne de cette affirmation est perçue par mon esprit ; la vérité que j'affirme est précisément ce que je vois. Cette évidence intrinsèque peut être immédiate ou médiate. *Elle est immédiate*, si la proposition est connue par elle-même, par exemple : le tout est plus grand que la partie. De ces vérités qui sont ainsi connues par elles-mêmes, à leur seul énoncé, on dit proprement qu'*elles sont vues*. L'évidence intrinsèque *est médiate*, si la vérité proposée est connue au moyen d'une autre, dans et par une autre, par exemple lorsque la cause est connue dans son effet : la présence du feu connue dans la fumée qui s'élève, le passage d'une voiture connue par les ornières du chemin. Remarquons que cette évidence médiate est aussi cependant intrinsèque, car la nature de la cause reluit dans l'effet ; cause et effet s'impliquent

¹ Sans doute, notre intelligence est spirituelle, immatérielle, mais dans son exercice elle est liée présentement aux sens, et son objet propre, proportionné est *l'essence abstraite de l'être corporel* et sensible. Un objet purement spirituel, Dieu, l'ange, ne lui est pas naturellement proportionné, et ne lui est donc connaissable que par analogie. Voir dans le Traité La Vraie Religion le développement de cette doctrine (p 22 29) à propos de la possibilité de la révélation.

² Sur cette « lumière intellectuelle », voir de belles considérations dans la Somme théologique, 1^a 2^a 2^{ae}. 67, a. 1, 106, A.1, et surtout 2^a 2^{ae}. qq. 171, a. 2, 173, a. 2.

l'un l'autre ; ils sont distincts, non étrangers, et c'est pourquoi la connaissance de l'un mène à la connaissance intrinsèque de l'autre. De ces vérités évidentes intrinsèquement, mais médiatement, on dit qu'*elles sont sues*. Or, la science se ramène à la vision, de même que les conclusions des raisonnements se ramènent aux principes premiers évidents par eux-mêmes.

2° **Il y a évidence extrinsèque** ou *évidence de crédibilité*, lorsque d'une vérité que je ne sais pas par moi-même, qui ne se manifeste pas par elle-même à mon esprit, j'ai cependant la certitude grâce à l'attestation d'un témoin autorisé. En effet, ce que je ne sais pas, un autre peut le savoir : il me l'atteste et je le crois. Croire et savoir, foi et science sont choses distinctes, auxquelles correspondent évidence (extrinsèque) de crédibilité et évidence (intrinsèque) de vérité.

Saint Augustin a longuement étudié ce qu'est « croire » ; écoutons-le : « Il suffit que nous établissions entre voir et croire cette différence que l'on voit ce qui est présent et qu'on croit ce qui est absent, si du moins nous appelons présent ce qui se manifeste aux sens de notre corps ou de notre âme, et absent ce qui leur échappe » (Ep. 147, 7). Mais comment croire, donner son assentiment à quelque chose qui demeure caché ? A cause de l'attestation du témoin qui la voit : « On croit ce qui échappe aux sens du corps ou de l'âme, si le témoignage apporté est valable » (loc. cit.). Or, la valeur du témoignage se compose de deux éléments : l'existence de l'attestation et l'autorité du témoin « qui sait ce qu'il dit et dit aussi ce qu'il sait » (*Bainvel*), c'est-à-dire qui est informé et véridique. Un témoignage ainsi constitué est croyable, c'est-à-dire mérite d'être reçu. *La crédibilité sera donc le titre d'une assertion à être crue* ; et la crédibilité sera évidente si les deux éléments du témoignage : existence de l'attestation, autorité du témoin, sont eux-mêmes évidents.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
PRÉLIMINAIRES.....	5
CHAPITRE PREMIER L'objet de l'apologétique.	28
I ^{ère} Section. — Objet essentiel de l'apologétique : la crédibilité évidente de la foi.....	28
2 ^{ème} Section. — Objet secondaire de l'apologétique : le caractère désirable de la foi.....	79
III ^e Section. — Ce qui n'est pas l'objet de l'apologétique.....	94
CHAPITRE II La démonstration apologétique et la grâce.	96
CHAPITRE III Les preuves de crédibilité.	109
I ^{ère} Section. — Démonstration de la crédibilité par le témoignage humain.....	109
II ^e Section. — Démonstration de la crédibilité par les signes divins...	111
III ^e Section. — La méthode d'immanence.....	141
CHAPITRE IV Méthode ascendante et descendante.	164
CHAPITRE V Du doute méthodique initial.	171